

0 personnes remises à la rue ni pendant ni à la fin de la trêve hivernale !

Hier, la préfecture a annoncé son objectif (encore loin d'être atteint) d'ouvrir **550 places d'hébergement** d'urgence pour l'hiver. C'est plus que l'année dernière, mais il n'y a pas de quoi se réjouir :

- parce que ce chiffre traduit l'aggravation des situations de non-logement ;

- et aussi parce que, quand on sait que 3500 personnes au bas mot étaient sans solution d'hébergement en Isère au 1^{er} février 2017 (*info d'AUI-Alerte rapportée dans le rapport du mal-logement*), cela signifie que l'État n'apporte de réponse (provisoire et incomplète) qu'à **15 % des personnes sans logement**.

Il y a pourtant dans l'agglomération **suffisamment de logements et de bâtiments vides** pour loger toutes les personnes sans logement du département. Puisque les lois de réquisition le permettent, **ne pas ouvrir ces bâtiments est un choix**, le choix de laisser mourir des personnes à la rue. En hiver comme en été, quelque soit la température, la rue tue.

Cette année, nous nous sommes constitués en front contre les expulsions, avec un objectif clair :

0 personnes mises à la rue pendant et à la fin de la trêve hivernale.

Locataire faisant face à des impayés, personne hébergé.e dans un foyer, dans un centre d'accueil pour demandeur d'asile, squatteur, habitant.e des camps... : nous ne nous laisserons pas expulser ! Nous ne les laisserons pas expulser ! Toute femme, tout homme, tout enfant a droit à un toit !

Nous sommes aujourd'hui à la Métro pour exiger une **délibération gelant toutes les expulsions tant que toutes les personnes menacées ne sont pas relogées**.

Nous avons ici un **projet d'arrêté anti-remise à la rue**, que nous avons construit à partir d'autres arrêtés pris dans différentes communes.

Nous venons aussi interpellier la Métro sur la « Nuit de la Solidarité » prévue le 30 janvier.

La Métro dit se préoccuper de savoir combien de personnes se trouvent à la rue, mais elle oppose une fin de non-recevoir aux associations et collectifs qui lui l'interpellent sur la question depuis des années ;

Nous avons par exemple remis début octobre un courrier signalant notre volonté de voir aboutir cet arrêté anti-expulsion, accompagné d'une demande de rendez-vous, resté sans réponse.

La Métro prétend mobiliser l'opinion publique autour de cette question qui concerne il est vrai toute la société, mais elle **organise cela en urgence, en 4 mois**, alors que 2 ans avaient été nécessaires pour cette opération à Paris ;

La Métro va communiquer largement sur sa Nuit de la Solidarité mais elle tait que par le biais de l'EPFL, elle a expulsé des centaines de personnes par le passé et elle **s'apprête actuellement à expulser 19 familles** d'un terrain à Fontaine.

Nous ne sommes pas prêt.e.s à aller compter dans la rue ceux que la Métro aura expulsé !

Il est nécessaire de savoir combien de personnes sont victimes d'expulsions et se retrouvent à la rue, afin d'ouvrir les logements pour tout le monde, comme prévu par la loi. Mais nous ne voyons guère l'intérêt des statistiques quand elles ne sont pas motivées par une réelle volonté politique d'apporter un toit à ceux et celles qui n'en ont pas.

Au regard de l'état du projet, à savoir qu'il est organisé en urgence, sans concertation, sans prise en compte des réalités des personnes à la rue, nous demandons l'annulation de la délibération concernant cette Nuit de la Solidarité et **la réaffectation des fonds (27 000 €) à des hébergements et logements pour les personnes à la rue, ou à la prise en charge des fluides énergétiques pour les bâtiments mis à disposition.**

Nous invitons la Métro à s'engager réellement pour ces personnes à travers une **délibération portant sur un moratoire anti-remise à la rue.**

A Grenoble, le 16 novembre 2018

Front contre les expulsions

06 41 30 55 18